



# Grande Seine 2015

## Une Seine d'avenir

Schéma global d'aménagement durable  
de la Seine aval du barrage de Poses  
au pont de Tancarville



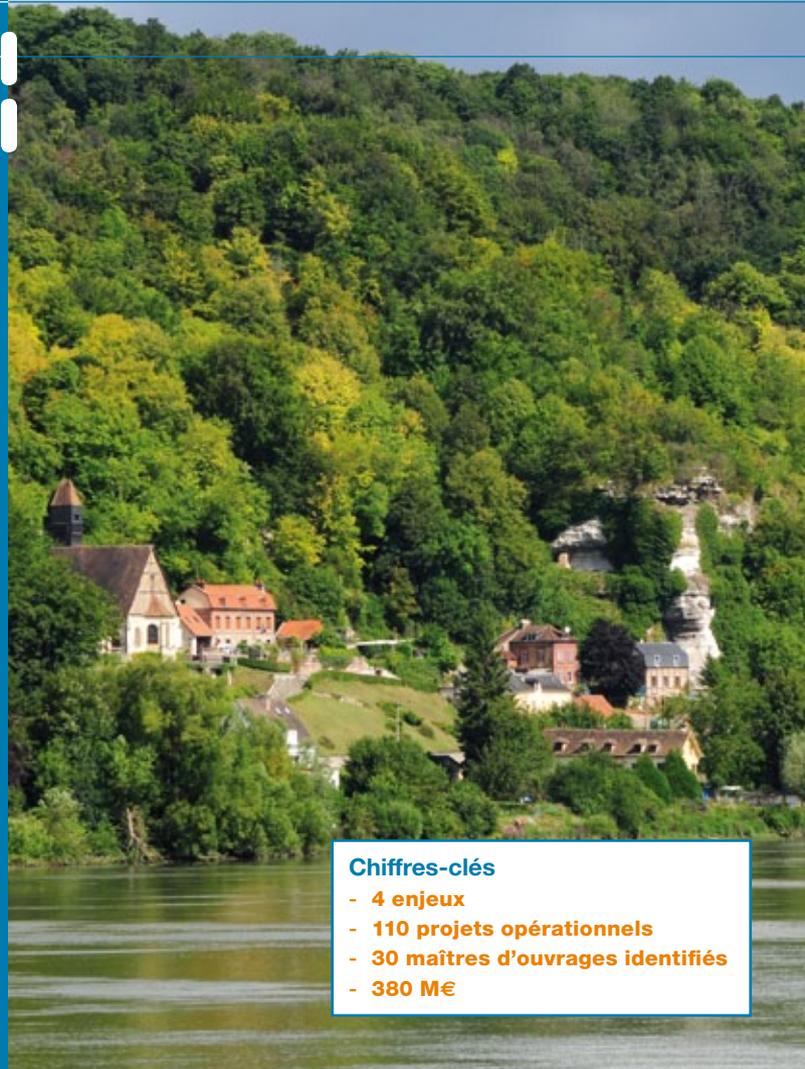
En initiant une étude d'aménagement et de gestion durables de la Seine-Aval, le Département de Seine-Maritime a relevé un challenge, celui d'impulser une démarche durable de projets le long de la Seine-Aval.

Le schéma proposé aujourd'hui est l'aboutissement de quatre réunions de concertation, 26 réunions de groupe de travail, impliquant 350 personnes de différents horizons. C'est un important effort de réflexion de tous les acteurs concernés sur le fleuve : collectivités locales, établissements publics, chambres consulaires, sociétés privées, associations, structures de recherche.

Après 18 mois de travail, ce schéma propose 110 actions planifiées sur la base de 16 axes stratégiques estimées à environ 380 M€. Cela traduit un engagement concret des partenaires pour agir ensemble dans cette démarche durable.

Ce Schéma Seine-Aval témoigne de l'engagement de la Région Haute-Normandie, des deux Départements Eure et Seine-Maritime, des agglomérations, communautés de communes, communes, Grand Port Maritime de Rouen, entreprises, d'inscrire leur action dans l'esprit d'un aménagement durable répondant aux enjeux liés au fleuve. Une dynamique dont nous sommes fiers est née, et notre défi est désormais de la faire vivre et de la prolonger au sein d'une ambition politique partagée.

Nous vous proposons de découvrir les 4 grands enjeux : environnement, développement économique, inondation et paysage.



#### Chiffres-clés

- 4 enjeux
- 110 projets opérationnels
- 30 maîtres d'ouvrages identifiés
- 380 M€

Face à la disparition d'environ la moitié des zones humides en vallée de Seine depuis les années 1950, la restauration des continuités naturelles et la reconquête de la biodiversité constituent un véritable défi à relever.



## Préservez et restaurons les éléments naturels du territoire

### >> En favorisant la conservation et la gestion de milieux naturels de qualité.

Cette stratégie repose sur la promotion et le **développement des réseaux naturels** dans la vallée de Seine (Projets d'Espaces Naturels Sensibles des Départements), ainsi que le **renforcement des mesures de gestion** conservatoire sur des milieux remarquables (Natura 2000, Parc Naturel



Régional des Boucles de la Seine Normande...).

### >> En redonnant vie au fleuve et à ses milieux connexes.

Potentiellement, 27 opérations de renaturation de berges et de restauration écologique des rives ont été identifiées afin de retrouver une véritable trame d'écosystèmes emblématiques (filandres du Trait, Risle maritime, trou de la Fontaine à Hénouville) de bords de fleuve ou d'estuaire.

### >> En garantissant un entretien de qualité des berges et des rives.

Afin de rendre aux berges et aux rives de Seine leur qualité, il s'agit de pérenniser et généraliser sur un partenariat élargi,

> **27 sites de restauration** pour un investissement d'environ 15 M€ (Site du Jonquay, Banquette d'Anneville, Ecores de Petitville,...).

> **8 nouveaux ENS** potentiels en vallée de Seine dans le département de Seine-Maritime.



le ramassage et la valorisation des **déchets dérivants** et assurer une **gestion différenciée de la végétation** (fauchage raisonné, amélioration de la biodiversité).

La Vallée de la Seine concentre des atouts économiques et maritimes remarquables, ce territoire est stratégique pour la compétitivité nationale.



## Agissons pour le développement économique durable de la vallée de la Seine

### >> En développant des zones d'activités et d'emplois durables et en encourageant un développement économique par le fleuve.

Il convient tout d'abord de faire des **bords de la Seine, un espace mixte et équilibré entre lieux de vie et zones économiques** : projets de nouveaux quartiers multifonctionnels (nouveau quartier Flaubert, Luciline) de parcs d'activités accueillant villages d'entreprises et activités tertiaires (Parc de Tancarville).

Les partenaires ont unanimement reconnu l'importance de **favoriser le développement économique par le fleuve** en soutenant la mise en œuvre d'actions pilotes d'envergure : développement

de transports massifiés liés au fleuve, aménagement des quais et amélioration des accès nautiques (Rouen Port Maritime).

Enfin, il ne peut y avoir de démarche pérenne sans la conception d'une **gestion durable et partagée de l'espace foncier**. En effet, la raréfaction de la ressource foncière disponible dans un contexte de besoins croissants impose de gérer à bon escient cette ressource devenue rare.

Pour ce faire, il a été décidé de créer un **outil informatique de suivi foncier de la Vallée de la Seine** et de mettre en œuvre un **programme de valorisation des friches foncières**.





### >> En confortant la vocation agricole de la Vallée de la Seine.

Parce que l'agriculture est un maillon essentiel de l'identité de la Vallée de la Seine et qu'elle est constituée de plus de 200 exploitations soumises à des pressions diverses (foncière, réglementaire, crise laitière, etc.), ce secteur représente un objectif économique à part entière.

Le schéma constitue une réelle opportunité d'identifier les filières et de définir les stratégies porteuses pour le devenir des exploitants agricoles installés en Vallée de Seine. Il a également été convenu d'apporter des soutiens techniques et financiers aux projets émergents de valorisation des produits locaux et des filières courtes afin d'encourager la différenciation et la diversification agricole.

**>> En encourageant le développement de nouvelles activités économiques.**

Concentrant historiquement de nombreuses et emblématiques activités industrielles traditionnelles, la Vallée de la Seine se doit d'imaginer et de préparer "l'après-pétrole".

C'est la raison pour laquelle, le Schéma privilégie la création et l'installation d'activités innovantes, diversifiées et porteuses pour l'emploi local de demain (pôle chimie Biosourcée, centre de distribution du Val d'Euaplet,...).



## Le volet économie en quelques chiffres (situation novembre 2009)

- > 32 projets inscrits dans le schéma
- > Plus de 200 millions d'Euros d'investissements prévus
- > 90% de projets moyen et long terme (entre 3 et + 10 ans)
- > Une vingtaine de structures sont impliquées dans la démarche économique (Départements de la Seine Maritime et de l'Eure, Région Haute-Normandie, les services de l'État, les communautés d'agglomérations et de communes du linéaire, le Parc Naturel régional des Boucles de la Seine-Normandie, le Grand Port Maritime de Rouen, Voies Navigables de France, Chambre d'agriculture de Seine-Maritime, les CCI de Rouen, Elbeuf, Fécamp-Bolbec, la CCI de l'Eure, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, Logistique Seine Normandie, Établissement Public Foncier de Normandie,...).



Les inondations par débordement de la Seine, combinées aux effets de la marée et du batillage, constituent un risque permanent mais une prévention efficace est possible.



## Protégeons les personnes et les biens

### >> En développant les aménagements de protection des personnes et des biens.

Assurer la protection des secteurs à enjeux prioritaires est une nécessité (habitations, infrastructures...), en conformité avec la réglementation en vigueur, tout en favorisant la mise en œuvre d'aménagements de berge de

qualité (intégration urbaine et paysagère, génie écologique ou utilisation de matériaux innovants plus respectueux de l'environnement...).

### >> En mettant en œuvre une gestion préventive à l'échelle du territoire.

Concevoir les futurs Plans de Prévention des Risques sur des territoires plus larges, renforcer et mutualiser les connaissances sur les inondations par débordement (Système d'Information Géographique, modélisation des crues de référence ou de la remontée des eaux liée au changement climatique, bases de données sur les digues) et favoriser une approche globale du risque (renaturation des berges sur des secteurs sans enjeu prioritaire).



### Chiffres clés

- > 25 km de confortement de berges et de digues en projet, pour un investissement global d'environ 30 M.€ (Vieux Port, La Bouille, Le Landin, Yainville,...).
- > 170 km de berges et de digues gérés par le Grand Port Maritime de Rouen et le Département de Seine-Maritime.
- > 5 projets de confortement des berges dans le département de l'Eure (Barneville sur Seine, Pîtres,...).





Aujourd'hui, pour retrouver une image positive, il ne s'agit pas d'élaborer des projets esthétisants qui viendraient habiller l'existant mais bien de donner du sens aux projets par rapport à la géographie, à la sociologie et aux usages de la Seine.



## Valorisons les atouts environnementaux et paysagers dans les projets de territoire

### >> En protégeant et en valorisant les paysages de Seine.

Le patrimoine naturel et historique exceptionnel de la vallée de la Seine mérite une attention toute particulière. Pour cela, il convient de **mener une protection différenciée et concertée des paysages** qui mette en œuvre les outils d'urbanisme et plus largement d'aménagement appropriés, tout en impliquant les ressources locales pour en assurer la gestion. Les procédures de classement des boucles pourront y participer.

L'identité du fleuve est portée par toutes ses composantes patrimoniales (paysage, nature, histoire, sociologie et culture). En s'appropriant ces valeurs au sein des projets locaux et des initiatives de valorisation, les acteurs locaux contribuent à augmenter l'attractivité, la fierté même, du territoire.

## >> En renforçant le lien autour des paysages et les usages.

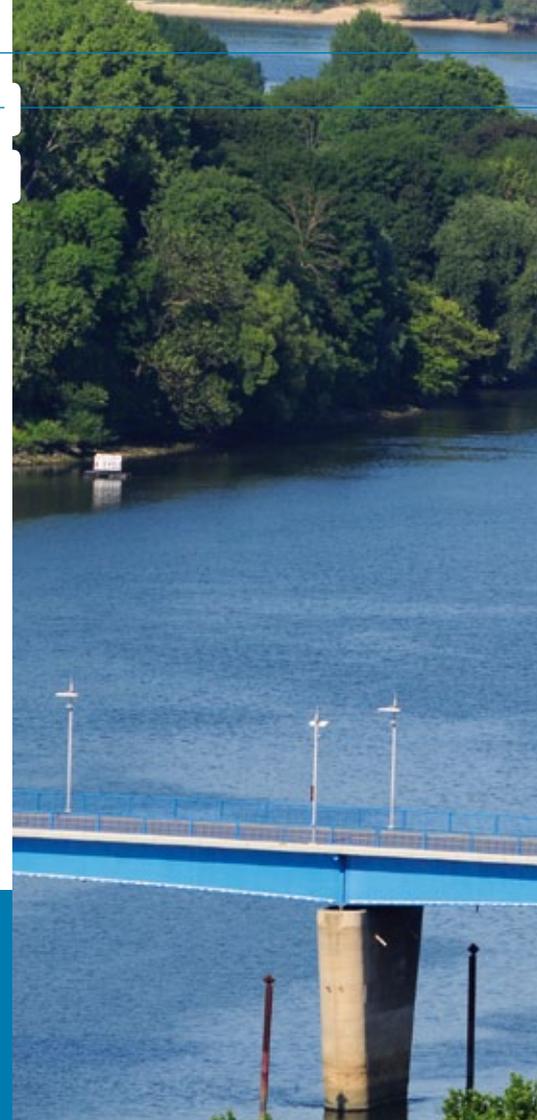
Les objectifs sont d'une part de **reconquérir les paysages** des boucles de Seine en intégrant les activités économiques et les nouveaux quartiers d'habitation dans l'environnement. Pour cela l'élaboration d'une « charte Seine » permettra de promouvoir la qualité des projets en rive et front de Seine.

Un Atlas cartographique des points de vue remarquables en vallée de Seine, permettra notamment de faire le lien entre les vues sur la Seine ou sur les coteaux et l'aménagement du territoire. Le lien visuel entre les deux rives sera également cartographié pour appeler l'attention des maîtres d'ouvrage.

Une politique d'accès au grand public aux berges et rives, en aménageant des espaces de vie, permettra de développer les usages de la Seine. Couplée à la véloroute, l'objectif est de créer un réseau d'itinéraires de nature propre à décloisonner l'accès aux berges. Cette opération nécessitera l'acquisition au préalable d'une meilleure lisibilité du statut et de la propriété des bords de Seine.

### Le volet de valorisation des atouts environnementaux et paysagers en quelques chiffres

- > 5 projets d'inventaire et de découverte du patrimoine fluvial (Saint-Aubin-les-Elbeuf, Parc Naturel Régional des Boucles de Seine Normande,...)
- > 13 projets d'aménagement des berges de Seine pour les rendre accueillantes (Port Jérôme 2, Boucle d'Anneville, Enlèvement des ouvrages vétustes du Port,...)
- > 120 km de pistes cyclables entre Le Havre et Rouen-Elbeuf





## La Valorisation touristique : un enjeu majeur pour la Seine

La Seine, support de nombreuses activités économiques, est aussi un élément incontournable du patrimoine naturel et culturel du territoire régional, qui attire naturellement des clientèles touristiques importantes. Ainsi, la Vallée de la Seine constitue **une “destination touristique” à part entière.**

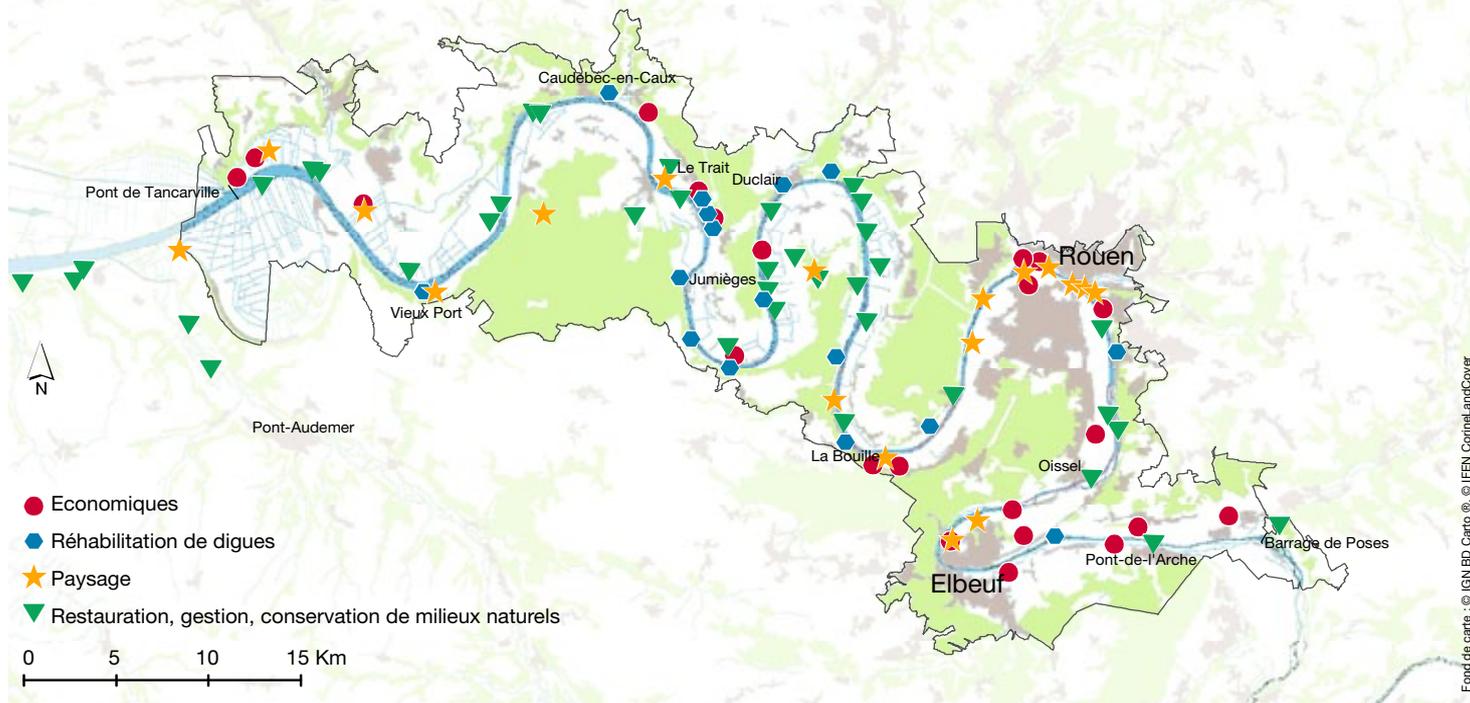
Une destination se définit autour d'une identité, d'une personnalité, d'une légitimité historique et d'une offre structurée. **Elle est le fruit d'un partenariat actif entre les différents maillons de la chaîne,** qui contribuent tous à la faire vivre : institutions, acteurs de terrain (hébergeurs, commerçants, gestionnaires de sites) et habitants.

Dans le but de faire émerger la **“Destination Vallée de Seine”**, les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure ont souhaité lancer une réflexion pour l'élaboration d'une stratégie de développement touristique.

L'objectif est de travailler **en concertation avec les acteurs locaux** pour définir un plan d'action pluriannuel, accompagné d'un référentiel de destination. Il s'agit en fait de valoriser la Vallée de la Seine au bénéfice de l'ensemble des acteurs de cet espace.

Les résultats de cette ultime phase de concertation seront intégrés fin 2009 au schéma Seine.

# LES PROJETS DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LA SEINE



Fond de carte : © IGN BD Cartho ©, © IFEN CornelandCover

Photos: Eric Bénard

Conception et réalisation: Département de Seine-Maritime/Direction de la Communication et de l'Information

**Contact :** [axe-seine@cg76.fr](mailto:axe-seine@cg76.fr)

Schéma consultable sur [www.seinemaritime.net/grandeseine2015](http://www.seinemaritime.net/grandeseine2015)



Projet co-financé par le FEDER

